

CHARTRE REZO POUCE

REZO
POUCE



REZO POUCE est un dispositif d'autostop organisé, permettant aux conducteurs et passagers de se rencontrer aux « arrêts sur le pouce » et de voyager ensemble. Son utilisation permet une plus grande mobilité tout en sécurisant la pratique de l'autostop, crée une nouvelle forme de lien social et participe de la réduction de l'impact des pollutions atmosphériques. Rezo Pouce, ainsi, s'inscrit dans une démarche durable et responsable, encadré par des règles de déontologie. Le dispositif et la collectivité qui le met en oeuvre ne sont pas responsables des dommages directs et indirects liés à son fonctionnement : le covoiturage résultant d'un accord direct entre passager et conducteur, chacun agit sous sa seule et entière responsabilité.

Rezo Pouce, respect et solidarité

Mes engagements

1.1. DEROULEMENT DU VOYAGE

Passagers : pour être identifié et limiter mon temps d'attente, je respecte la "stop attitude" :

1/ Je suis visible : je vais à "l'arrêt sur le pouce" situé sur mon trajet (les Arrêts sur le Pouce sont conçus pour que le passager attende en toute sécurité et que le conducteur puisse s'arrêter, sans gêner la circulation).

2/ Je signale ma destination : sur l'application et en plus, je tends ma fiche destination bien en vue. Fiche destination = moins d'attente + d'efficacité

3/ En présentant ma carte membre ou mon profil sur l'application smartphone, je signale mon appartenance au Rezo.

Je connais les règles de la Stop Attitude : je ne demande pas au conducteur de faire un détour ; je descends à l'endroit choisi par le conducteur dans le respect du code de la route.

Conducteurs :

1/ Je suis identifiable : je colle le macaron Rezo Pouce sur mon pare-brise de façon à ce qu'il soit visible par les autostoppeurs (du côté passager conseillé).

2/ Je connais les arrêts sur le pouce situés sur mon trajet : recensés sur les fiches mobilité des communes participantes, en ligne sur www.rezopouce.fr, ou grâce à mon application smartphone.

3/ Je m'arrête à l'arrêt sur le pouce en toute sécurité (les arrêts sont conçus pour que le passager attende en sécurité et que le conducteur puisse s'arrêter, sans gêner la circulation) et nous pouvons nous identifier grâce à notre carte ou le profil sur l'application smartphone.

Je connais les règles de la Stop Attitude : je dépose mon ou mes passagers, en toute sécurité, sur mon trajet et à l'endroit le plus proche de la destination demandée ; je peux, si cela me convient, proposer à mon passager, de faire un détour pour le rapprocher.

1.2 ASSURANCE

Conducteurs : il est préférable de déclarer à votre assureur le covoiturage - à priori, pas de surcoût pour les assurances au tiers. Néanmoins, votre assureur peut ainsi apprécier les risques garantis et attirer votre attention sur des points spécifiques à certaines professions (usage déclaré, trajet, clause de conduite exclusive).

1.3 FRAIS DE VOYAGE

Rezo Pouce étant fondé sur la solidarité, seule une participation du passager au coût du carburant, pour une utilisation régulière et/ou un nombre de kilomètres importants, pourrait être envisagée, autour de 5cts/km. Conducteur, passager, à vous de vous entendre !

2. INSCRIPTIONS

L'inscription à Rezo Pouce est unique et gratuite (offerte par votre mairie), elle se fait en mairie, en lieu relais ou sur www.rezopouce.fr. Elle est sous l'entière responsabilité du demandeur.

Lors de votre inscription, vous avez fourni une pièce d'identité. Elle sera conservée par Rezo Pouce. Vos coordonnées pourront être vérifiées par la suite.

Le Rezo Kit que vous avez entre les mains vous a été remis en version papier ou envoyé par mail au format PDF : comment utiliser Rezo Pouce, vos engagements, conseils et clés de la Stop Attitude... Vous y trouverez tous les outils nécessaires à la pratique de l'autostop avec Rezo Pouce. N'hésitez pas à vous y référer.

Pour les passagers : les fiches mobilité et les fiches destination, disponibles sur notre site, peuvent vous être également fournies sur demande en point relais ou par courrier à Rezo Pouce.

Pour les conducteurs : un macaron Rezo Pouce à coller sur le pare-brise peut être retiré à la mairie ou dans un lieu relais (www.rezopouce.fr).

3. VOTRE ENGAGEMENT

Le conducteur s'engage au **respect du Code de la route** et notamment à : ne prendre aucun risque au volant et à n'absorber aucun produit dangereux pouvant altérer ses capacités à conduire ; veiller au bon état de son véhicule ; avoir son assurance à jour.

Le passager s'engage à se comporter respectueusement et notamment de ne pas manger ou boire dans le véhicule. Il évite également de téléphoner.

Pour les mineurs : les parents ou responsables légaux doivent remplir et signer cette charte ainsi qu'une autorisation parentale fournie par Rezo Pouce. La carte Pouce Ado, que le (la) mineur(e) présente ensuite au conducteur, atteste qu'il(elle) bénéficie de l'autorisation parentale. Le covoiturage des mineurs reste sous la responsabilité totale et entière des parents.

Rezo Pouce et les collectivités adhérentes ne sont pas responsables des dommages directs ou indirects liés au covoiturage et ne pourront être tenus pour responsable d'un dysfonctionnement. Vous, signataire, agissez sous votre seule et entière responsabilité.

Nom : Prénom :

Date de naissance : N° pièce d'identité (*en pièce jointe*)

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Téléphone fixe : Portable :

Adresse courriel :

Passager Conducteur Les 2

En signant la charte, je m'engage à respecter chaque paragraphe de celle-ci, j'accepte de recevoir la newsletter et des informations de mon territoire concernant la mobilité.

Date : Lieu : Signature :

Document à renvoyer signé avec
photocopie du recto de la pièce d'identité

Rezo Pouce - 9, Place des Récollets 82200 Moissac
www.rezopouce.fr Tél: 05 63 05 08 00 - contact@rezopouce.fr

La collecte et le traitement des données personnelles de l'inscrit par Rezo Pouce ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (n°1508046) le 18/05/2011. Les informations communiquées au moment de votre inscription au dispositif Rezo Pouce sont exclusivement destinées à Rezo Pouce et aux informations liées à la mobilité de votre territoire. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, vous pouvez : 1) Vous connecter à votre profil sur notre site : www.rezopouce.fr ; 2) Envoyer un e-mail à contact@rezopouce.fr ; ou 3) Nous contacter, par courrier à l'adresse ci-dessus.